

Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

Fiche du 19/1/2018, revision 4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Dénomination commerciale: KERAPOXY CLEANER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Détachant

Usages déconseillés :

==

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

MAPEI FRANCE SA- Z.I. du Terroir - 29 av. Léon Jouhaux - F-31140 SAINT ALBAN

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

sicurezza@mapei.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

MAPEI FRANCE SA - phone: +33-5-61357305

fax: +33-5-61357314

www.mapei.fr (office hours)

Centre Antipoison ORFILA : numéro: +33-01.45.42.59.59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

⚠ Attention, Eye Irrit. 2, Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



Attention

Mentions de Danger:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de Prudence:

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

Special Provisions:

Aucune

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

>= 10% - < 20% alcool benzylique

REACH No.: 01-2119492630-38-XXXX, Numéro Index: 603-057-00-5, CAS: 100-51-6, EC: 202-859-9

⚠ 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332

⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302

⚠ 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319

>= 2.5% - < 4.99% monoéthanolamine oleate

CAS: 2272-11-9, EC: 218-878-0

⚠ 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319

>= 2.5% - < 4.99% 1-propoxypropan-2-ol

REACH No.: 01-2119474443-37-XXXX, CAS: 1569-01-3, EC: 216-372-4

⚠ 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226

⚠ 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319

>= 0.49% - < 1% 2-aminoéthanol; éthanolamine

REACH No.: 01-2119486455-28-XXXX, Numéro Index: 603-030-00-8, CAS: 141-43-5, EC: 205-483-3

⚠ 3.2/1B Skin Corr. 1B H314

⚠ 3.8/3 STOT SE 3 H335

⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302

⚠ 3.1/4/Dermal Acute Tox. 4 H312

⚠ 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

9045715/4

Page n. 2 of 10

Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

En cas de contact avec la peau :

Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

NE PAS faire vomir.

Il est possible d'administrer du charbon actif dans de l'eau ou de l'huile de vaseline minérale médicinale.

Laver immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas d'accident consulter un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

(voir le paragraphe 4.1)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

CO2 ou extincteurs à poudres.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit ne présente pas de risque d'incendie.

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

Les fumées générées lors d'un incendie peuvent contenir les vapeurs des composés initiaux ou /et des produits toxiques ou irritants non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser rapidement le produit en utilisant des vêtements de protection.

Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

Laver à l'eau abondante.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels. (see point 10.5)

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

Stocker à une température supérieure à 5°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

2-aminoéthanol; éthanolamine - CAS: 141-43-5

NDS - TWA: 2.5 mg/m³

NDSch - TWA: 7.5 mg/m³

UE - TWA(8h): 2.5 mg/m³, 1 ppm - STEL: 7.6 mg/m³, 3 ppm - Remarques: Skin

ACGIH - TWA(8h): 3 ppm - STEL: 6 ppm - Remarques: Eye and skin irr

MAPEI4 - TWA: 2.5 mg/m³

MAPEI5 - TWA: 7.6 mg/m³

Valeurs limites d'exposition DNEL

alcool benzylique - CAS: 100-51-6

Consommateur: 20 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques

Consommateur: 4 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 110 map¹ - Consommateur: 27 map¹ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 22 map¹ - Consommateur: 5.4 map¹ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 40 mg/kg - Consommateur: 20 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Court terme, effets systémiques

Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

Travailleur industriel: 8 mg/kg - Consommateur: 4 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

1-propoxypropan-2-ol - CAS: 1569-01-3
Travailleur industriel: 26 map1 - Travailleur professionnel: 217 map1 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
Travailleur industriel: 2.2 mg/kg - Travailleur professionnel: 9 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Valeurs limites d'exposition PNEC

alcool benzylique - CAS: 100-51-6
Cible: Eau douce - valeur: 1 mg/l
Cible: Eau marine - valeur: 0.1 mg/l
Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 5.27 mg/kg
Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.527 mg/kg
Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 39 mg/l
Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.45 mg/kg
Cible: MAP2 - valeur: 2.3 mg/l

1-propoxypropan-2-ol - CAS: 1569-01-3
Cible: Eau douce - valeur: 0.1 mg/l
Cible: Eau marine - valeur: 0.01 mg/l
Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 0.386 mg/kg
Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.0386 mg/kg
Cible: MAP2 - valeur: 1 mg/l
Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 4 mg/l
Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.0185 mg/kg

2-aminoéthanol; éthanolamine - CAS: 141-43-5
Cible: Eau douce - valeur: 0.085 mg/l
Cible: Eau marine - valeur: 0.0085 mg/l
Cible: MAP2 - valeur: 0.025 mg/l
Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 0.425 mg/kg
Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.0425 mg/kg
Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.035 mg/kg
Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 100 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:
Lunettes de sécurité.
Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

Protection de la peau:
Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire:
N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.
L'utilisation d'un masque anti-poussières est recommandé pendant la durée du gâchage. (EN 149)

Tous les équipements de protection individuelle (E.P.I) doivent être conformes aux normes CE qui les régissent (telles que EN 374 pour les gants et EN 166 pour les lunettes). Ils doivent être maintenu en bon état et stockés de manière adéquate.

La vie des E.P.I qui permettent de se protéger contre les agents chimiques dépend de différents facteurs (typologie d'emploi, facteurs climatiques, conditions de stockage ...) qui peuvent concourir à réduire leur durée de vie mentionnée dans les normes CE.

La consultation du fournisseur des E.P.I est toujours recommandée.

Il faut former l'opérateur à l'utilisation correcte des E.P.I.

Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

Risques thermiques :
Aucun
Contrôles de l'exposition environnementale :
Aucun
Contrôles techniques appropriés
Aucun

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: liquide
Couleur: jaune
Odeur: typique
Seuil d'odeur : N.A.
pH: 11
Point de fusion/congélation: == °C
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: Not determined
Inflammation solides/gaz: N.A.
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : N.A.
Densité des vapeurs: Not determined
Point éclair: >60 °C
Vitesse d'évaporation : Not determined
Pression de vapeur: N.A. kPa (23°C)
Densité relative: 1,011 g/cm³ (23°C)
Densité des vapeurs: Not determined
Hydrosolubilité: soluble
Solubilité dans l'huile : N.A.
Viscosité: == mPa.s (23°C)
Température d'auto-allumage : N.A. - No explosive or spontaneous ignition in contact with air at room temperature
Limite d'inflammation à l'air(% en vol.): N.A.
Température de décomposition: N.A.
Coefficient de partage (n-octanol/eau): N.A. - This product is a mixture
Propriétés explosives: N.A. - No components with explosive properties
Propriétés comburantes: N.A. - No component with oxidizing properties

9.2. Autres informations
No additional information

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Stable en conditions normales
10.2. Stabilité chimique
Stable en conditions normales
10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Aucun
10.4. Conditions à éviter
Stable dans des conditions normales.
10.5. Matières incompatibles
Aucune en particulier.
10.6. Produits de décomposition dangereux
Aucun.

Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies de pénétration:

Ingestion: Oui
Inhalation: Non
Contact: Non

Comme les données toxicologiques sur le mélange ne sont pas disponibles, il faut considérer la concentration de chaque substance pour évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au mélange.

Voici les informations toxicologiques concernant les principales substances présentes dans le mélange :

Informations toxicologiques sur le produit :

N.A.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

alcool benzylique - CAS: 100-51-6

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin = 2000 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 1620 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 4178 mg/l - Durée: 4h

g) toxicité pour la reproduction:

Test: map1 - Espèces: Rat = 1072 mg/m3

2-aminoéthanol; éthanolamine - CAS: 141-43-5

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 2100 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin 1000 mg/kg

Corrosivité/Pouvoir irritant:

Oeil:

Le contact direct peut causer une irritation passagère.

Cancérogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué.

Mutagénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

Teratogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

Si on n'a pas spécifié différemment, les données demandés par le Règlement (UE)2015/830 indiquées ci-dessous sont à considérer N.A.:

a) toxicité aiguë

b) corrosion cutanée/irritation cutanée

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

e) mutagénicité sur les cellules germinales

f) cancérogénicité

g) toxicité pour la reproduction

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

j) danger par aspiration

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement.

Il n'y a pas de données disponibles sur le mélange

Biodegradabilité: il n'y a pas de données disponibles sur la préparation.

alcool benzylique - CAS: 100-51-6

Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

- a) Toxicité aquatique aiguë:
Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 230 mg/l - Durée h: 48
Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 770 mg/l - Durée h: 1
Point final: EC50 - Espèces: Algues = 770 mg/l - Durée h: 72
Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 460 mg/l - Durée h: 96
Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 66 mg/l
- b) Toxicité aquatique chronique:
Point final: NOEC - Espèces: Daphnie = 51 mg/l - Remarques: 21 d
- 2-aminoéthanol; éthanolamine - CAS: 141-43-5
- a) Toxicité aquatique aiguë:
Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 65 mg/l - Durée h: 48
Point final: EC50 - Espèces: Algues = 2.5 mg/l - Durée h: 72
Point final: EC50 - Espèces: Algues = 22 mg/l - Durée h: 72
Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 349 mg/l - Durée h: 96

12.2. Persistance et dégradabilité

N.A.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

N.A.

12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

12.6. Autres effets néfastes

Aucun

Il n'y a pas de données disponibles sur le mélange

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.
91/156/CEE, 91/689/CEE, 94/62/CE et amendements successifs.

Disposial de produit durci (EC code) : ==

Disposial de produit non durci (EC code): 07 06 04

Le code européen des déchets qui est suggéré est basé sur la composition du produit. Selon le champ d'application spécifique il peut être nécessaire de lui attribuer un code différent.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

N.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

N.A.

14.4. Groupe d'emballage

N.A.

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non

N.A.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

N.A.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

==

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 7 58/2013

Règlement (UE) 2015/830

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Décret législatif n° 81 du 9 avril 2008, Titre IX, « substances dangereuses - Chapitre I - Protection contre les agents chimiques »

Directive 2000/39/CE and s.m.i. (Professional threshold limit)

Décret législatif n° 152 du 3 avril 2006 et ses modifications ultérieures (Normes en matière d'environnement)

Directive 105/2003/CE (Seveso III): N.A.

ADR Agreement – IMDG Code – IATA Regulation

VOC (2004/42/EC) : N.A. g/l

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

N.A.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

no

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases cités sous l'en-tête 3:

H332 Nocif par inhalation.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

Paragraphe modifié par rapport à la version précédent:

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
RUBRIQUE 16: Autres informations

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.
Principales sources bibliographiques:

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances
I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
LTE:	Exposition à long terme.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STE:	Exposition à court terme.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWATLV:	Valeur de seuil limite pour une moyenne d'exposition pondérée de 8 heures pas jour. (Standard ACGIH)
OEL:	Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions de l'Union, une limite d'exposition sur le lieu de travail.
VLE:	Threshold Limiting Value.
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.
TSCA:	United States Toxic Substances Control Act Inventory
DSL:	DSL - Canadian Domestic Substances List
N.A.:	Non disponible